

gestion d'une SA.

Par **absoluteherb**, le **26/08/2008** à **17:02**

salut!

je suis à la tête d'une SA, dont mes actionnaire ont tous décliné leur droit de gestion. jusqu'ici je me battais pas mal mais depuis presque 3 mois je ne sais plus de quel coté ça va, SVP j'ai besoin de votre expertise. [url=http://www.supplementnaturel.com:6nyof4k1]je fais dans le domaine de la itech.[/url:6nyof4k1][url]

Par **Septen**, le **26/08/2008** à **23:43**

Bonjour,

Ce forum est fréquenté pour la plupart par des étudiants en droit qui peuvent éventuellement donner des conseils sur certains problèmes juridiques spécifiques, je crains donc qu'il ne faille vous adresser ailleurs pour obtenir "une expertise".

Par **Camille**, le **27/08/2008** à **08:01**

Bonjour,

Et je précise... conseils "[i:37kjimak]Sans Garantie Du Gouvernement[/i:37kjimak]"... Les (vraies) consultations juridiques, même gratuites, sont étroitement règlementées en France.

Et qu'entendez-vous par "votre expertise", dans un forum de "Droit des affaires" ? D'autant que, sans vouloir être désagréable, vu le domaine de la "itech" des produits diffusés sur votre site, j'ai commencé à comprendre pourquoi vos actionnaires ont "[i:37kjimak]décliné leur droit de gestion[/i:37kjimak]"...

trou: not found or type unknown

Les internautes de Juristudiant seront certainement fascinés par "la pompe à seins professionnelle" et par "l'agrandisseur professionnel de pénis", produits de haute technologie qui ont dû demander des années d'effort en R&D, longues et coûteuses, voire douloureuses...

Au fait, on a un peu de mal à trouver les mentions légales obligatoires sur votre site, mais si je comprends bien, vous dépendez du droit anglo-saxon puisque vous êtes basé à Londres donc relativement à l'abri de poursuites côté français.

Donc, je crains d'en arriver aux mêmes conclusions que Septen...

Par **Murphys**, le **27/08/2008** à **09:26**

[quote:agp5lqp]es internautes de Juristudiant seront certainement fascinés par "la pompe à seins professionnelle" et par "l'agrandisseur professionnel de pénis", produits de haute technologie qui ont dû demander des années d'effort en R&D, longues et coûteuses, voire douloureuses[/quote:agp5lqp]

Sans vouloir être méchant, ce passage relève d'une appréciation purement personnelle de ta part, appréciation sur la nature des produits vendus qui n'a pas vraiment lieu d'être lorsqu'une demande de conseil est formulée.

Par **Camille**, le **27/08/2008** à **11:38**

Bonjour,
Ah bon ?
(Ce n'est pas moi qui ait mis le lien)

Par **Murphys**, le **27/08/2008** à **12:06**

L'auteur des lignes que je cite n'est pas celui qui a mis le lien.

Par **Stéphanie_C**, le **27/08/2008** à **12:40**

[quote="Murphys":ffwpm6mb][quote:ffwpm6mb]es internautes de Juristudiant seront certainement fascinés par "la pompe à seins professionnelle" et par "l'agrandisseur professionnel de pénis", produits de haute technologie qui ont dû demander des années d'effort en R&D, longues et coûteuses, voire douloureuses[/quote:ffwpm6mb]

Sans vouloir être méchant, ce passage relève d'une appréciation purement personnelle de ta part, appréciation sur la nature des produits vendus qui n'a pas vraiment lieu d'être lorsqu'une demande de conseil est formulée.[/quote:ffwpm6mb]

Je pense qu'il s'agissait d'humour, en tout cas je l'ai bien pris comme tel, inutile de s'enflammer.

On a tout dit, nous ne sommes pas un bureau d'expertise. Merci.

Par **Camille**, le **27/08/2008** à **13:13**

Bonjour,

[quote="Murphys":3su5j459]L'auteur des lignes que je cite n'est pas celui qui a mis le lien.[/quote:3su5j459]


Je parlais du lien mis par l'initiateur de cette file, bien évidemment. Ce n'est pas moi qui l'ai mis.

Par **Camille**, le **27/08/2008** à **13:15**

Bonjour,

[quote="Stéphanie_C":3i4te6g8]

Je pense qu'il s'agissait d'humour, en tout cas je l'ai bien pris comme tel[/quote:3i4te6g8]

Oui et non... 

8)

Un produit itech, c'est forcément long à mettre au point, non ? 

Par **Camille**, le **28/08/2008** à **06:38**

Bonjour,

[quote="Murphys":1roa91a4]

lorsqu'une [b:1roa91a4][u:1roa91a4]demande de conseil[/u:1roa91a4][b:1roa91a4] est formulée.[/quote:1roa91a4]

[quote="Murphys":1roa91a4]

L'auteur des lignes que je cite n'est pas celui qui a mis le lien.

[/quote:1roa91a4]


Tenez, à propos de lien, en voici un "p'tit amusant"...

<http://www.village-justice.com/forum/vi ... highlight=>

Comme quoi, il n'y a pas que moi à avoir quelques doutes...

Vous connaissez l'expression ?

"[i:1roa91a4][b:1roa91a4][color=darkblue:1roa91a4]Ce n'est pas à un vieux singe ...[/color:1roa91a4][b:1roa91a4][i:1roa91a4]"

(ou à une vieille gueunon, au choix)  [color]